

Bulletin municipal 2015

CHANTÉRAC



Finances

Bilan 2014
Budget 2015
p.3-4

Travaux

Réfection
de l'église
p.5

Sommaire

Vos élus p.2

Finances p.3 - 4

Bilan comptable 2014 - Budget 2015

Aménagements - travaux p.5 - 6

Réfection de l'église - Le Hameau de la Font Moreau - Voirie

Vie municipale p.7

Foire annuelle - Des bénévoles à l'honneur - Hommage

Vie scolaire p. 8 - 9

Année 2014-2015 - Semaine du goût

Vie associative p.10 - 11

La vie des associations de la commune

Vie pratique p.12 - 14

Risques incendies - Recensement des jeunes - Durée de vie des documents Améliorer son logement grâce au PIG

Environnement p.15 - 16

Gestion des déchets - Lutte contre les dépôts sauvages

Rétrospective p.17



Mairie de Chanterac

Place Simone et Louis BOISSET
24190 CHANTERAC
Tél. 05 53 82 60 53
Fax : 05 53 82 94 35
mairie-chanterac@wanadoo.fr
www.chanterac.fr

Numéros utiles :

Services Administratifs

Mme Roselyne VILLEDARY accueille le public à la mairie :

- Lundi de 9h30 à 12h30
- mardi de 14h00 à 18h00
- Mercredi de 9h30 à 12h30, les semaines impaires.
- Jeudi de 9h30 à 12h30
- Vendredi de 14h00 à 18h00
- Samedi de 9h30 à 12h30, les semaines paires

Le Maire reçoit du lundi au vendredi sur rendez-vous et le samedi sans rendez-vous.

Centre de loisirs "Les Lucioles"

Tél. 05 53 81 55 09

Courriel : cls.ccvs@orange.fr

Le centre de loisirs est ouvert durant les vacances scolaires de 7h30 à 19h00.

Fermeture : la première quinzaine d'Août et deuxième semaine des vacances de Noël.

Bibliothèque

Tél. 05 53 80 77 60

Heures d'ouverture au public :

Mercredi / Samedi : 10h00 à 12h00

Portage de livres à domicile (Mairie : 05.53.82.60.53)

Foyer rural

Tél. 05 53 81 88 47

• Habitants et résidents de la commune :

140€ (avec caution de 800€ et 50€ d'arrhes encaissées lors de la réservation).

• Habitants extérieurs à la commune: 400€ (avec caution de 1000€ et 150 € d'arrhes encaissées lors de la réservation).

• Associations de la commune : Gratuit

• Associations extérieures à la commune : 150 € (avec caution de 800€ et 50€ d'arrhes encaissées lors de la réservation).

• le chauffage, un montant de 50 € est demandé de la semaine 42 à la semaine 17 incluse.

• La vaisselle est réservée aux Habitants et Résidents de la commune de Chanterac uniquement.

• Une caution ménage d'un montant de 150 € sera retenue sur la caution en cas de locaux rendus non propres.

• Le gaz est non fourni.

Accueil Périscolaire

Tél. 05 53 81 55 09

L'accueil des enfants se fait, au Centre de Loisirs

"Les lucioles" de la Vallée du Salembre à CHANTERAC

Il est assuré tous les jours scolarisés de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

Le tarif est de 0.80 € / heure

École

Tél. 05 53 80 77 60

Mmes Maria Flora LANNOY, Directrice

Marie HOSTEKIND, Professeur des écoles

Accueillent les classes du CE2 au CM2

L'école est en regroupement pédagogique avec l'école de Saint Vincent de Connezac.



L'absence de bulletin municipal en 2014 et cette parution tardive en 2015 s'expliquent notamment par la présence des échéances électorales : municipales en 2014 puis départementales en 2015. Nous n'avons pas souhaité que ces documents soient considérés comme des éléments de propagande.

Dans cet ouvrage nous vous relatons la vie municipale.

Les associations et leurs méritants bénévoles vous font également partager les manifestations passées et vous présentent celles à venir.

En mars 2014, vous nous avez accordé votre confiance lors des élections municipales, et à nouveau nous vous en remercions. Notre engagement à défendre l'intérêt de nos administrés et de notre collectivité restera notre principale préoccupation. En ce mois de mars 2015, vous m'avez largement apporté votre soutien lors des élections départementales. Je vous en remercie grandement.

En 2014, nous avons fait réaliser les diagnostics de mise aux normes, sécurité et hygiène pour le multiple rural « Boulangerie ». Nous avons poursuivi l'étude et l'appel d'offres pour l'église. Le columbarium a été agrandi. L'année 2014 aura été la période de construction de la communauté de communes Isle, Vern et Salembre. De nombreuses compétences communales ont été transférées vers cette nouvelle structure (écoles, périscolaire, voirie classée, etc.). Suite à la réforme des rythmes scolaires, il a fallu mettre en place les temps d'accueils périscolaires. Les travaux de viabilisation de la zone d'activités de Saint-Astier, ainsi que la réalisation du vélo-route voie verte ont été réalisés. Ces deux importants projets pour notre territoire vont permettre de développer l'économie et le tourisme. L'entretien de la voirie s'est poursuivi sur les 17 communes. Vous avez pu prendre connaissance de ces actions dans le bulletin communautaire récemment distribué.

En 2015, nous allons nous consacrer à la réalisation des travaux de l'église. Pour la rénovation et la mise aux normes de la boulangerie, différents partenaires financiers vont être sollicités. Au sein de la communauté de communes, la mutualisation des moyens et du matériel se poursuit. La déchetterie de Saint-Astier devrait voir le jour. D'importants travaux de voirie seront réalisés. La restructuration du restaurant scolaire de Chanterac va débuter. La révision des documents d'urbanisme existants (PLU et carte communale) et leur transformation en PLUi (plans locaux d'urbanisme intercommunaux) vont être engagées. Les soutiens à la culture vont se poursuivre à travers les manifestations que sont « Les Patrimoniales », « La Vallée », « La Gastronomie », etc. Une réflexion sera engagée sur les 3 projets les plus importants à venir : les 2 groupes scolaires à Douzillac et Sourzac et la piscine de Saint-Astier.

La participation des collectivités à la baisse du déficit de notre pays va se traduire par la diminution des dotations (- 7 000 € pour Chanterac). Afin d'anticiper la poursuite de nos investissements nécessaires au développement de notre commune, nous avons décidé d'augmenter la fiscalité. Il y avait fort longtemps que les taux n'avaient pas été relevés.

Dans un contexte national et international difficile, où l'actualité nous révèle, ô combien la liberté et la paix sont fragiles, il nous faut montrer et garder un optimisme sans faille dans cette délicate période. Il aura malheureusement fallu les tragiques événements du mois de janvier pour que les citoyens se rassemblent derrière les vraies valeurs de notre république. Plus que jamais la Liberté, l'Egalité et la Fraternité ont été de mise.

J'ai une pensée particulière pour tous ceux qui ont eu au cours de ces derniers temps un accident de la vie (perte d'un être cher, souci de santé, problème familial, etc.), pour ceux qui souffrent, à Chanterac, en France et dans le Monde entier.

Je vous invite à garder la sérénité, l'espoir et un optimisme sans faille.

Bien à vous et votre famille.

Le Maire,

Jean-Michel MAGNE

Vos élus



Le maire :

Jean-Michel MAGNE
Maire de CHANTÉRAC,
Vice président de la CCIVS
Conseiller départemental
• Finances, Administration,
Appel d'offres, Assainissement

Les adjoints :

Pierrot BRUGEASSOU
(Retraité)
1^{er} adjoint
• Finances, Administration,
Appel d'offres,
Voirie, Espaces verts

Colette FAURE
(Retraitee)
• Finances,
Administration,
Appel d'Offres,
Scolaire, Périscolaire

Patrick LANDRY
(Retraité)
• Bâtiments,
Assainissement,
Voirie, Espaces verts,
Appel d'offres,
Culture, Communication,
Associations

Isabelle BERTRANDIAS
(Enseignante)
• Finances, Administration,
Scolaire, Périscolaire,
Bâtiments,
Culture, Communication,
Associations

Les conseillers municipaux :

Delphine BRUGEASSOU
(Agricultrice)
• Scolaire, Périscolaire,
Appel d'offres

Yvon CAULIER
(Agent territorial)
• Finances, Administration,
Aide à la personne,
Appel d'offres

Jérôme DAGUT
(Psychologue)
• Voirie, Espaces verts,
Assainissement

Julie EL ALLOUKI
(Animatrice enfance jeunesse)
• Scolaire, Périscolaire,
Aide à la personne



De g. à d. : Jérôme Mérien, Francis Herbert, Julie El Allouki, Loïc Limousin, Colette Faure, Jean-Michel Magne, Yvon Caulier, Isabelle Bertrandias, Delphine Brugeassou, Marie-Claude Lamy, Jérôme Dagut, Martine Léchelle, Anne Latreille, Patrick Landry, Pierrot Brugeassou

Francis HERBERT
(Retraité)
• Voirie, Espaces verts,
Culture, Communication,
Associations,

Marie-Claude LAMY
(Sans profession)
• Aide à la personne,
Culture, Communication,
Associations

Anne LATREILLE
(Assistante familiale)
• Finances, Administration,
Appel d'offres,

Martine LEHELLE
(Sans Profession)
• Assainissement,
Culture, Communication,
Associations

Loïc LIMOUSIN
(Chargé de communication en collectivité territoriale)
• Bâtiments, Scolaire, Périscolaire,
Culture, Communication,
Associations

Jérôme MERIEN
(Agent entretien milieu hospitalier)
• Bâtiments, Assainissement

Finances

Compte administratif 2014

FONCTIONNEMENT

Dépenses **406 412€** Recettes **463 410€**



+ 56 998€

DÉPENSES

Charges à caractère général 65 931€
Eau, Electricité, Téléphone, Carburant, Alimentation
Charges de Personnel 149 991€
Salaires et cotisations
Atténuations de produits 117 241€
FNGIR (Fond National Garantie Individuelle de Ressources)
Autres charges de gestion courante..... 67 032€
Syndicats intercommunaux, Subventions aux associations
Charges financières 6 217 €
Intérêts d'emprunts et de ligne de trésorerie

RECETTES

Atténuations de charges 8 533€
Remboursement sur charges de personnel
Produits des services 3 502€
Concessions cimetièrre, Redevance périscolaire
Impôts et taxes.....200 078€
Contributions directes, Taxes diverses
Dotations, Subventions..... 168 181€
Dotations de l'Etat, Région, Département
Autres produits de gestion courante..... 29 816€
Revenus d'immeubles
Produits exceptionnels 4 124€
Remboursements sinistres
Rattachement de charges transférées 49 176€

INVESTISSEMENT

Recettes **80 348€** Dépenses **90 842€**



-10 494€

DÉPENSES

Immobilisations corporelles..... 400€
Achats terrains
Eglise..... 4 599€
Honoraires étude
Voirie..... 1 512€
Travaux de voirie non communautaire
Matériel..... 1 089€
Achat de matériel informatique
Emprunts..... 18 757€
Remboursements capital d'emprunts
Report de l'exercice 2013..... 64 485€
Solde d'exécution négatif reporté de 2013

RECETTES

Dotations, fonds divers et réserves hors 1068..... 10 138€
Dotations, fonds divers et réserves..... 69 716€
Dépôts et cautionnements reçus..... 494€

Le résultat de clôture de l'année 2014 se traduit par un excédent de + 46 504€

Budget général 2015

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES = 499 251 €

- Charges à caractère général**64 620 €
Eau, Electricité, Téléphone, Carburant, Alimentation
- Charges de Personnel**.....153 260 €
Salaires et cotisations
- Atténuations de produits**170 159 €
FNGIR (Fonds National Garantie Individuelle de Ressources)
- Autres charges de gestion courante**.....76 214 €
Syndicats intercommunaux, Subventions aux associations
- Charges financières**6 357 €
Intérêts d'emprunts et de ligne de trésorerie
- Dépenses imprévues** 1 500 €
- Virement à la section investissement**.....27 141 €
Différence entre les dépenses et les recettes
- RECETTES = 499 251 €**
- Atténuations de charges**8 500 €
Remboursement sur charges de personnel
- Produits des services et ventes diverses**50 041 €
Concessions cimetière, Redevance périscolaire
- Impôts et taxes**.....210 510 €
Contributions directes, taxes diverses
- Dotations, Subventions**.....151 510 €
Dotations de l'Etat, Région, Département
- Autres produits de gestion courante**.....30 000 €
Revenus d'immeubles
- Rattachement de charges transférées**48 690 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES = 433 272 €

- Bâtiments communaux** Travaux de réparations..... 35 000 €
- Mobilier et Matériel** 1 000 €
Matériel de bureau et informatique
- Voirie** Travaux sur la voirie communale..... 6 000 €
- Eglise** Travaux et Frais d'études 266 000 €
- Columbarium** Travaux..... 13 944 €
- Boulangerie** Travaux 72 139 €
- Emprunts** 28 696 €
Remboursements de capitaux d'emprunts
- Report de l'exercice 2014**..... 10 493 €
Solde d'exécution négatif reporté
- RECETTES = 433 272 €**
- Subventions d'investissement** 149 795 €
État, Région, Département
- Emprunts**..... 241 180 €
- Dotations, Fonds divers**..... 12 956 €
FCTVA, Taxe aménagement, Excédents capitalisés
- Dépôts et cautionnements reçus**..... 2 200 €
- Virement de la section de fonctionnement**..... 27 141 €
Excédent de la section fonctionnement

Finances

FONCTIONNEMENT

Budget fonctionnement équilibré à la somme de

499 251 €

+

INVESTISSEMENT

Budget fonctionnement équilibré à la somme de

433 272 €

=

BUDGET 2015

932 523 €

Montant total du budget équilibré en dépenses et en recettes

Bâtiments communaux



35 000 €

Eglise



266 000 €

Boulangerie



72 139 €



Aménagements travaux

Réfection de l'église Saint-Pierre es Liens

L'édifice classé monument historique depuis 1941 a bénéficié successivement de tranches de réfection en 1970 et 1981 en accord et sous le contrôle des services de l'Etat, Drac (Direction régionale des affaires culturelles) et CRMH (Conservation régionale des monuments historiques). (Restauration des vitraux - Réfection de la toiture - Stabilisation de la voûte - Réfection de la charpente - décrépiage intérieur au cours duquel est apparue sur le mur Sud, une baie murée - Remise au jour de La litre funéraire dans son intégralité). En raison de maçonneries extérieures extrêmement dégradées, des travaux de confortation et d'assainissement ont débuté en janvier. C'est l'entreprise RMPB qui a été retenue pour la maçonnerie et l'entreprise CAMBLONG pour la charpente.

| EGLISE de CHANTERAC | | Plan de Financement | |
|----------------------------------|--------------|-----------------------------|-------------------|
| Marché Tranche Ferme | Entreprises | H.T. | T.T.C. |
| Maçonnerie | RMPB | 106 262,36 | 127 514,83 |
| Charpente | CAMBLONG | 3 234,00 | 3 880,80 |
| | Total | 109 496,36 | 131 395,63 |
| Honoraires | Archi | 16 142,86 | 19 371,43 |
| | SPS 2% | 2 189,93 | 2 627,91 |
| | Total | 18 332,79 | 21 999,34 |
| Montant du Marché | Total | 127 829,15 | 153 394,98 |
| | | Dont TVA à 20% de 25 565,83 | |
| Marché Tranche Conditionnelle | Entreprises | H.T. | T.T.C. |
| Maçonnerie | RMPB | 133 436,00 | 160 123,20 |
| Charpente | CAMBLONG | 2 530,00 | 3 036,00 |
| Menuiserie | BLANCHON | 17 849,70 | 21 419,64 |
| | Total | 153 815,70 | 184 578,84 |
| Honoraires | Archi | 4 922,10 | 5 906,52 |
| | SPS 2% | 3 076,31 | 3 691,58 |
| | Total | 7 998,41 | 9 598,10 |
| Montant du Marché | Total | 161 814,11 | 194 176,94 |
| | | Dont TVA à 20% de 32 362,82 | |
| Aides obtenues 1ère Tranche | Base | Montant | Taux |
| DRAC (Etat) | 121 000 | 48 400,00 | 40% |
| Région | 121 000 | 18 150,00 | 15% |
| Département | 120 281 | 30 000,00 | 25% |
| | Total | 96 550,00 | 80% |
| Aides demandées 2ème Tranche | Base | Montant | Taux |
| DRAC (Etat) | 150 000 | 60 000,00 | 40% |
| Région | 150 000 | 22 500,00 | 15% |
| Département | 150 000 | 37 500,00 | 25% |
| | Total | 120 000,00 | 80% |
| Montant total subventions | | 216 550,00 | |
| Montant total H.T. à financer | | 73 093,26 | |
| TVA Totale | | 57 928,65 | |
| Montant total à financer | | 131 021,91 | |
| Par Emprunt sur 20 ans | | 100 000,00 | |
| Par Fonds Propres | | 31 021,91 | |



Le Hameau de La Font-Moreau

Créé dans le souci de respecter l'environnement, le hameau de la Font-Moreau est situé dans un environnement calme mais néanmoins à proximité de tous services : école, bibliothèque, centre de loisirs, boulangerie, mairie...

Une circulation à sens unique et une limitation à 30km/heure préservent la tranquillité des habitants.

Le hameau de la Font-Moreau bénéficie d'un réseau d'assainissement collectif et, dans un but écologique, les eaux de pluie doivent être récupérées pour l'usage collectif.

Les parcelles mises en vente s'étendent de 1283 m² à 2531 m².

À ce jour, huit lots sont vendus.

- Un premier prix de 13.40 € TTC le m² est proposé aux nouvelles familles désirant construire leur résidence principale.

- Un deuxième prix de 17.07 € TTC le m² est fixé pour les constructions de logement locatif ou résidence secondaire.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter la mairie de Chantérac.



Hameau de LA FONT MOREAU
20 LOTS VIABILISÉS
1270 à 2540 m²
A partir de: **17125€**
RENSEIGNEMENTS
RESERVATIONS
à la MAIRIE
05 53 82 60 53
0.5 km

Voirie

2014 a été une année de transition, entre la commune et la Communauté de communes. En effet, la voirie revêtue est passée sous le contrôle de la CCIVS ainsi que les pistes DFCL. La CCIVS s'est employée à faire un état le plus précis possible sur les besoins les plus urgents et à mesurer la longueur de la voirie sur l'ensemble des 17 communes, ce qui devrait permettre d'affiner le budget voirie 2015.

Hormis les gros travaux, nous avons bénéficié de plusieurs journées de point à temps ce qui a consolidé nos routes cet hiver.

Nos agents savent mutualiser leur savoir-faire par la permutation, ce qui devrait, dans un avenir proche, se généraliser sur l'ensemble de la CCIVS.

Cette mutualisation ne remet pas en cause les différentes tâches effectuées par nos agents sur notre commune.



Foire annuelle

Le deuxième lundi de décembre est une date que les Chantéracois connaissent bien, c'est la Foire à Chantérac avec la traditionnelle recette du « Civet de lièvre ».

La foire est surtout une exposition de matériel agricole, d'animaux et d'artisanat. Aussi, chaque année nous nous efforçons de contacter davantage d'exposants pour animer cette journée. Les fidèles reviennent avec plaisir, comme le groupement avicole, les apiculteurs, les concessionnaires de voitures, le pisciculteur...

À 11 heures, les enfants de l'école parcourent les allées et sont toujours très attentifs aux explications données par les exposants comme le vannier. Ils découvrent aussi tous les petits animaux du groupement avicole qui procurent toujours le même émerveillement aux enfants.

Vers 13 heures, le rendez-vous est à la salle des fêtes pour déguster le « civet de lièvre », retracer les anciennes foires, faire remonter les souvenirs et les émotions d'antan.

Nous sommes très heureux que cette foire perdure, le nombre de repas servis chaque année nous démontre que les visiteurs sont satisfaits de cette journée. Merci à tous les exposants qui participent à ce succès.

Dès à présent, nous réfléchissons à une nouvelle organisation de cette foire.



Des bénévoles à l'honneur

La municipalité tenait à remercier les trois bénévoles qui officient à la bibliothèque.

Mmes Edith BILLAT et Marie-Claude LAMY apportent mensuellement romans, documentaires ou autres ouvrages aux personnes âgées, à domicile. Ce service de proximité est très apprécié par les 22 personnes inscrites.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, n'hésitez pas, renseignez-vous en contactant la mairie par téléphone au 05.53.82.60.53

Mme Monique MEYNIER, les samedis des semaines impaires vient bénévolement en remplacement de Mme Christine DUFFOUR en repos.

Les habitants peuvent ainsi bénéficier de la bibliothèque tous les samedis matin de 10h à 12h. Encore un grand merci à elles trois.



De gauche à droite : Marie-Claude Lamy, Edith Billat et Monique Meynier ont été remerciées par la municipalité

Hommage... Angel Daraine

Le 13 Mai 2015 Angel Daraine nous quittait à l'âge de 82 ans. Grand amoureux de son village qu'il n'avait jamais quitté, il aimait transmettre son savoir sur les traditions Chantéracaises.

Né à Chanterac, dans la propriété située en bas du bourg, il fut élevé par sa grand mère et sa maman dite « Marthou » et fut très tôt habitué aux journées et aux soirées qui avaient lieu dans le bar, véritable institution dans le village depuis des décennies. De nombreux mariages s'y déroulèrent, ainsi que de nombreux repas, dont le fameux civet de lièvre de la traditionnelle foire de Chantérac !

Il aimait accueillir les personnes dans son bar pour partager ses souvenirs et évoquer les événements du moment, notamment les jours de foire, de commémorations ou d'élections. Amoureux de ses bêtes, malheur à celui qui allait le déranger pendant qu'il s'occupait d'elles ! Son plus grand plaisir, comme il aimait le dire, rentrer dans la maison tous les jours avec le lait de ses vaches. Il aimait également beaucoup voir les enfants, avec qui il pouvait partager des bonbons ou du chocolat son péché mignon ! Il fut très fier de partager l'année dernière ses souvenirs de jeune résistant avec les élèves de CM2. Il leur raconta la vie quotidienne à Chantérac pendant la guerre et comment il entra à l'âge de 9 ans dans la résistance. Il transportait les messages entre groupes de résistants sur Chantérac et les alentours, en les cachant dans le guidon de son vélo !

Un grand merci à Angel, pour tous les moments qu'il a eu plaisir à partager avec nous tous. Un grand monsieur nous a quittés et nous ne sommes pas près de l'oublier.



Vie scolaire

L'année scolaire 2014/2015 à l'école de Chantérac, une année riche et bien remplie

En prolongement des programmes et des progressions pédagogiques réglementaires, de nombreuses activités ont, cette année encore, été organisées par Mme Lannoy, Directrice de l'école et Mme Hostekind, Professeur des écoles. En plus des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) mis en place depuis septembre dernier, elles apportent aux enfants des compléments de formation et d'information riches, concrets, culturels et créatifs indispensables, qui les aident à découvrir et comprendre le monde qui nous entoure.



Les activités sportives :

Comme chaque année les élèves de l'école de Chantérac ont participé **en septembre 2014 au traditionnel cross USEP près de Mussidan** ainsi qu'au défi « endurance » où les distances parcourues par tous les élèves d'une même école étaient cumulées et *l'école de Chantérac s'est placée dans les premières avec un total de 59.738 km.*



En février dernier un déplacement au grand Dojo de Coulounieix a permis de participer à une grande rencontre où les élèves se sont mesurés dans des jeux d'opposition.

En plus des activités sportives pratiquées tout au long de l'année dans le cadre scolaire, (notamment l'activité de course d'orientation, menée avec un éducateur sportif du Conseil Départemental), l'année s'est terminée, pour les grands, par une mémorable **sortie en vélo le 17 juin dernier** dans les chemins ruraux de la commune et une **opération « poney à l'école »** pour les 2 classes au Centre équestre de Neuvic ; les enfants ont pu à cette occasion faire leurs premiers pas en équitation.

Les sorties découvertes :

Préparées par les maîtresses, elles apportent aux enfants des informations, des connaissances nouvelles sur la vie quotidienne, le monde qui nous entoure ; c'est ainsi que les 2 classes ont pu admirer une exposition sur « 1914, l'école d'autrefois » au Centre culturel de Ribérac en décembre dernier.

- En novembre au **château de Bourdeilles**, les élèves de CE2/CM1/CM2 ont pu découvrir l'architecture et le mobilier et se livrer à des recherches sur la fabrication de sceaux (sigillographie).

- En mars, le **SMCTOM** a invité toutes les écoles du Département à assister, au Palio de Boulazac, à un spectacle sur le thème de la défense de l'environnement et le traitement des déchets.

- Plus récemment c'est une **exploitation de fraiseiculture** à Boutard que les 2 classes ont visitée.

- Le **Musée d'Aquitaine de Bordeaux** en compagnie d'un guide professionnel, le Centre Jean Moulin, ainsi qu'une promenade sur les quais et près du Pont de Pierre furent l'occasion d'une journée fort instructive pour les CE2/CM1/CM2.

- La visite des **grottes de Villars** pour les CE1/CE2 et un atelier traitant de la Préhistoire ont clôturé la série pour ce mois de juin.



Les spectacles et expositions :



Pour les 2 classes : **Sortie cinéma** à la Fabrique de St Astier en décembre 2014.

Janvier : **spectacle de danse au Chantier Théâtre de St Paul de Serre** dans le cadre du PACD danse. Spectacle de danse contemporaine à l'Odyssée à Périgueux, en mars.

Exposition « Les bronzes du Bénin » à St Astier, en avril.

Spectacles de cirque et de théâtre burlesque de grande qualité à Mensignac, dans le cadre du Festival de « La Vallée » en mai dernier.

Pour les CE1/CE2 : **Visite du Musée Vésunna à Périgueux**, en mars et participation à des ateliers de recherche sur l'époque gallo-romaine.

Les activités artistiques :

Dans le cadre de la liaison Ecole / collège, en collaboration avec le collège de Neuvic et les CM de l'école de St Germain du Salembre : les CE2/CM1/CM2 se sont produits dans un

grand concert le 9 juin dans la salle des fêtes de St Germain du Salembre, où 60 écoliers et collégiens ont présenté devant une salle comble les divers chants qu'ils avaient préparés sur le thème du Voyage, agrémentés de chorégraphies en costumes.

Divers :

Fête de Noël à l'école de Saint Vincent de Connezac avec ateliers de travaux manuels, chants et goûter commun.

Fête du RPI le 2 juillet à Chantérac : spectacle offert par les enfants des 2 écoles, suivi d'un pique nique convivial pour les familles.

Il faut remercier l'aide précieuse de l'Amicale Laïque de Chantérac qui, comme chaque année, a financé une grande partie des frais de déplacements en bus, des entrées aux spectacles et aux musées.



Semaine du goût

Le plat choisi pour la semaine du goût a été cette année « La poule au pot » sur proposition de Patricia, la cantinière. C'est avec curiosité que nos petits écoliers attendent de découvrir le menu concocté pour cette journée.

Après la lecture des menus, les explications et la présentation du plat par Patricia, les enfants ont dégusté ce bon repas. Bien sûr, on remarque une petite préférence pour le gâteau aux noix nappé de chocolat. On pouvait voir dans les yeux des enfants beaucoup d'étincelles qui en disaient long sur la saveur de ce gâteau. Après ce repas fort apprécié, les enfants ont repris le chemin de l'école.

Les mamans ont pu tester ce délicieux repas avec les recettes qui leur ont été transmises. Merci à Patricia, Christine et Prisca qui ont contribué à la réussite de cette semaine du goût.



Vie associative

■ La Société mycologique du Périgord (S.M.P.)



L'association a pour but d'encourager et de propager les études relatives aux champignons, tant au point de vue scientifique qu'à celui de l'hygiène et des usages domestiques. La S.M.P. organise chaque année une quarantaine de sorties dans différents secteurs du département. Elle propose également des expositions des diaporamas, des rencontres ainsi que des activités avec les scolaires.

> **Contact** : Daniel Lacombe, 06.83.37.26.30
daniel.lacombe6@orange.fr

■ Les Patrimoniales de la vallée du Salembre



Les Patrimoniales de la Vallée du Salembre vous donnent rendez-vous les **26 et 27 septembre 2015 à St Aquilin** pour un week-end de découvertes et de réjouissances autour du thème «Des plantes et des hommes». Au programme de cette 6^e édition : pratique artistique dans les écoles, balade animée à la découverte des plantes sauvages, stands, conférences, repas et divers ateliers tout public. Les comédiens du théâtre de Beauronne clôtureront ce festival.

> **Contact** : Martine Léchelle, tél. : 06.52.31.17.65

■ La société de chasse communale

Lors de son assemblée générale, le 5 septembre 2014, la société a renouvelé son bureau. Il est désormais composé de : Gérard Brugère (Président), Thierry Deffarges (Président adjoint), Patrice Bertrandias (Secrétaire), Jérémy Brugère (Secrétaire adjoint), Roger Jugie (Trésorier) et Jean-Marc Latreille (Trésorier adjoint).

■ La Tresse



L'association « La Tresse » a ouvert cette année **un nouveau service de collecte, tri et revente de livres d'occasion**. Ceux-ci peuvent être déposés à l'entreprise (28 rue Henri Fouillaret à St-Médard de Mussidan). Dans les temps à venir une borne de récupération de livres sera installée à la bibliothèque municipale. L'association recherche également des bénévoles.

> **Contact** : 05.53.80.06.53 | www.la-tresse.fr

■ Amicale laïque de Chantérac



Ses membres organisent des manifestations au profit des élèves de l'école de Chantérac, sous la forme de financements de sorties, prise en charge des entrées de spectacles et de musées : Loto (23 novembre 2014), concours de belote (14 février), prise en charge de l'organisation matérielle du Festival de la Vallée à Chantérac, notamment de la soirée « omelettes » (16 mai), randonnée de la St Jean (26 juin), ont connu cette année encore un appréciable succès.

> **Contact** : 06.61.41.45.17 (Président : Roger Jugie)

■ « Jardin Nature »



Cette nouvelle association propose à ses membres d'apprendre à produire par des méthodes naturelles, d'utiliser tout ce que peut nous donner la nature et à partager les bonnes pratiques dans un esprit de convivialité. Elle se réunit en moyenne une fois par mois. Le jour, l'heure et le lieu sont systématiquement affichés sur les panneaux d'informations communaux.

> **Contact** : Michel Villechauvin, 06.77.78.29.67

■ La randonnée libre



Les promeneurs peuvent emprunter des parcours ombragés de 11 à 13 km ou des circuits beaucoup plus modestes de 5 et 7 km et ainsi partir à la découverte de paysages agréables et vallonnés. **La commune, met gracieusement à disposition des cartes pour découvrir les chemins de randonnée.**

> **Renseignements** au secrétariat de la mairie : 05.53.82.60.53

■ Le comité des fêtes



Le comité des fêtes organisera comme chaque année **la fête annuelle de Chantérac du 31 juillet au 2 août**. De nombreuses activités seront proposées tout le week-end. Au programme : loto, concours de pétanque, soirée brochettes, repas champêtre, bals, randonnées (pédestre, VTT), trail, balade à cheval, stands confiserie, jeux... La fête s'achèvera par le traditionnel feu d'artifice tiré dans le vallon en direction du village de Puybeaudou. Les manèges et autres attractions seront gratuits tout le week-end pour les enfants. Un programme sera distribué dans les boîtes aux lettres et sera disponible dans les commerces alentours. À noter également **le 5 août à 21h place de l'église au bourg**, le comité des fêtes propose une **séance cinéma en plein-air** «Loulou, l'incroyable secret» avec en première partie un court métrage réalisé par les enfants du centre de loisirs. Entrée gratuite.

> **Contact** : Adeline, tél. : 06.33.67.12.73

■ Football

Le club de foot AS St Germain-Chantérac est composé d'une équipe sénior et d'une quarantaine de petits de l'école de foot. Une dizaine de bénévoles encadrent tous ces jeunes. Les enfants de 5 à 11 ans catégorie U5, U7, et U9 sont les bienvenus dès la rentrée. **Deux journées d'accueil sont programmées : le mercredi 2 septembre et le samedi 5 septembre à partir de 14h**. Les entraînements sont prévus tous les mercredis à 14h et sont suivis d'un goûter pour tous. Les samedis, entraînement à 4h sauf les jours de plateau. Les heures sont alors indiquées en fonction du lieu. Des activités sont aussi prévues au cours de l'année. Goûter de Noël avec cadeaux pour tous, sortie match à Bordeaux, grillades... L'école de foot commence à s'agrandir, aussi toutes les personnes intéressées pour rejoindre le club ou donner un coup de main sont les bienvenues. Comme tous les ans nous donnerons des papiers à la rentrée des classes à tous les élèves pour l'école de foot.

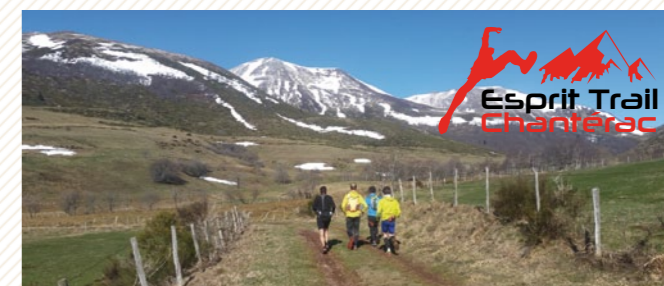
■ Association Ride-on



L'association est affiliée aux deux fédérations (UFOLEP/FFM) et détient toujours les labels école Française de moto et Moto-club éducatif. L'école de pilotage reste l'activité phare de l'association et, après plusieurs titres nationaux et régionaux, elle a encore obtenu en 2014, une 6^e place au Championnat de France cadet. **à noter au mois d'octobre, l'organisation de la finale du championnat de ligue d'Aquitaine**, consacrée aux jeunes pilotes régionaux.

> **Contact** : Grégory ROUSSEAU, tél. : 06.32.67.07.06 | www.rideonmx.com

■ Esprit Trail Chantérac



Depuis septembre dernier le club Esprit Trail Chantérac regroupe des passionnés de course à pied en milieu naturel (forêt, montagne). Deux séances d'entraînement sont programmées par semaine (hors périodes de vacances scolaires) les mardis et vendredis de 19h30 à 21h encadrées par un entraîneur et les week-ends sur des durées et des distances plus importantes. Tous les niveaux sont acceptés du débutant au confirmé, néanmoins la pratique du trail requiert un niveau de forme et un équipement adaptés. Adhésion adultes de + 18ans.

> **Contact** : Didier Cuménal (06.75.95.19.73) ou Cécile Gourinchas (06.88.98.44.49) et sur facebook «Esprit Trail Chantérac».

■ Le club de marche

Dans le cadre des activités du Comité des fêtes de Chantérac, les marcheurs se retrouvent pour le départ tous les jeudis après-midi à 14h place de la Mairie.

> **Contact** : Maité Delbos, tél. : 06.79.97.20.24



En pratique

Campagne contre les risques d'incendie

Dans notre région et surtout en période estivale, le manque d'entretien de certains espaces verts peut être dangereux et propice aux départs de feux.

Des vies sont parfois en danger !!!! Mais la nature aussi : notre environnement peut être éprouvé et mettre des années à se reconstruire.

C'est l'affaire de tous : des collectivités mais aussi des particuliers !

Les pouvoirs de police du maire peuvent s'appliquer en la matière. Celui-ci recense les terrains privés non débroussaillés notamment en zone urbaine, agit également suite à des signalements, notamment en zone naturelle et demande ensuite par courrier aux propriétaires des terrains non entretenus de les débroussailler, et de faire si nécessaire réaliser d'office les travaux de débroussaillage aux frais des propriétaires récalcitrants conformément aux articles L.134-4 À134-6 du Code Forestier.



Le recensement est obligatoire à partir de 16 ans



Attention à partir de 16 ans le recensement est obligatoire pour tous !

- Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales.
- Les certificats de recensement et de participation à la JAPD sont indispensables lors des inscriptions à tous les examens et concours soumis à l'autorité de l'état (permis de conduire, BEP, CAP, baccalauréat, etc.) jusqu'à l'âge de 25 ans.

Pour en savoir plus :
<http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete>
À la mairie de votre domicile : Tél. 05 53 82 60 53

En bref

- ▶ **Plan canicule**
 À la demande des autorités, un registre est désormais ouvert en mairie dans lequel peuvent venir s'inscrire les personnes âgées et les personnes handicapées, afin que soient facilitées les interventions des services sanitaires et sociaux en cas de canicule.
- ▶ **Gendarmerie : nouvelle sectorisation**
 Les secteurs d'intervention de la gendarmerie locale évoluent : à partir du 1^{er} août, les Chantérois (ainsi que les habitants de 21 autres communes environnantes) qui souhaitent contacter ses services ou porter plainte, devront exclusivement le faire à St ASTIER ou NEUVIC :
 - **Brigade de Saint Astier : 05 53 03 81 40**
 Ouverture : du lundi au samedi 8h-12h et 14h-19h, dimanches et jours fériés 9h-12h et 15h-18h
 - **Brigade de Neuvic : 05 53 80 86 90**
 Ouverture : lundi, jeudi, vendredi, samedi 8h-12h et 14h-18h. Fermée les mardi, mercredi, dimanche.

À chaque document sa durée de conservation

- À conserver 1 an :**
 - Factures de téléphone, de ramonage, de déménagement.
 - Notes de frais, d'hôtels ou de restaurants.
 - Récépissés des envois en recommandé
- À conserver 2 ans :**
 - Factures d'eau
 - Quittance de primes d'assurance (hors assurance-vie)
 - Bordereaux de versements des allocations familiales
 - Remboursement de la sécurité sociale.
 - Doubles des lettres recommandées.
 - Contrats d'assurance et avis de réception de résiliation des contrats.
- À conserver 3 ans :**
 - Redevance télévision.
 - Justificatifs des impôts sur le revenu.
 - Justificatifs de paiement des cotisations de sécurité sociale et de retraite (artisans et commerçants)
- À conserver 5 ans :**
 - Factures d'électricité et de gaz.
 - Justificatifs de paiement des salaires (employés de maison)
 - Des rentes viagères, des pensions alimentaires.
 - Avis d'échéance et justificatifs de paiement des contrats d'assurance-vie.
 - Baux résiliés, états des lieux et quittances de loyers
- À conserver 10 ans :**
 - Talons de chèquiers.
 - Relevés de comptes bancaires ou postaux.
 - Bordereaux de versement en liquide, ordre de virements.
- À conserver 30 ans :**
 - Factures des entrepreneurs et constructeurs.
 - Permis de construire.
 - Dossiers de remboursements des sinistres.
 - De séjours en hôpital.
 - Relevés des charges de copropriété.
 - Procès-verbaux des assemblées générales.
- À conserver à vie :**
 - Livret de famille.
 - Contrat de mariage.
 - Jugement de divorce.
 - Actes de reconnaissance d'enfants naturels.
 - Donations.
 - Bulletins de salaires.
 - Certificats et contrats de travail.
 - Relevés des points de retraite
 - Bulletins et allocations chômage.
 - Dossiers médicaux (radios, examens, etc.).
 - Diplôme.
 - Carnet de santé.
 - Actes de propriété et actes notariés.
 - Titres de pensions civiles et militaires Livret militaire



Environnement

Gestion des déchets : Les bons gestes

Pour tout festival, vernissage, fête, salon, etc., pensez à mettre au régime vos poubelles noires. Même lors de vos repas de famille ou de vos rassemblements divers, il est possible de réduire la quantité de déchets à mettre dans ces sacs. Pour cela, rien de plus simple !!! Des gobelets réutilisables sont à votre disposition gratuitement et une subvention pour l'achat de vaisselle compostable en remplacement de vaisselle en plastique est allouée à tout organisateur qui adhère à cette démarche. Pour plus de renseignements, contactez le pôle technique de la CCIVS à Saint Astier



Trier malin !

On peut tout mettre dans le sac jaune

- SAUF :**
- cartons souillés ;
 - couches culottes ;
 - barquettes en polystyrène ;
 - objets en plastique qui ne sont pas des emballages (gobelets, vaisselle jetable, pots de fleurs...);
 - papier peint ;
 - couvertures rigides de livres classeurs ;
 - papiers souillés (articles d'hygiène, essuie-tout, mouchoirs) ;
 - boîtes de conserves non vidées ;
 - pots de peinture et produits de bricolage ;
 - faïence, porcelaine, ampoules ;
 - terre cuite, poterie ;
 - miroirs, vitres et pare-brise.



CONSEILS :

- Les emballages doivent être vidés et bien égouttés, jetés individuellement (ex : paquet de gâteaux : séparer la barquette en plastique du carton d'emballage).
- Ils ne doivent pas être imbriqués les uns dans les autres, ni être dans des sacs plastique.
- Les journaux doivent être jetés sans le film plastique les enveloppant. Ce film peut être jeté individuellement dans le sac jaune.

Retrouvez toutes ces informations sur le site <http://www.ccivs.fr/au-service-des-habitants/gestion-des-dechets>

Améliorez votre logement grâce au PIG

Bénéficiez d'AIDES pour AMELIORER votre LOGEMENT

RENOVER
ECONOMISER
ADAPTER

Programme d'Intérêt Général (PIG) 2013 - 2016



COMMUNES entrant dans le dispositif

| | |
|-------------------------|--------------------------------|
| Beaupouyet | Paunat |
| Beauronne | Saint Amand de Vergt |
| Bourgnac | Saint Aquilin |
| Bourrou | Saint Astier |
| Breuilh | Saint Barthélemy de Bellegarde |
| Cerdrieux | Saint Etienne de Puycorbier |
| Chalagnac | Saint Front de Pradoux |
| Chantérac | Saint Germain du Salembre |
| Creysensac et Pissot | Saint Jean d'Ataux |
| Douillac | Saint Laurent des Bâtons |
| Echourgnac | Saint Laurent des Hommes |
| Eglise Neuve de Vergt | Saint Léon sur l'Isle |
| Eygarande et Gardedeuil | Saint Louis en l'Isle |
| Fouleix | Saint Maime de Péreyrol |
| Grignols | Saint Martial d'Artenest |
| Grun-Bardas | Saint Martin l'Abster |
| Jauru | Saint Médard de Mussidan |
| Lacropte | Saint Michel de Double |
| Le Pizou | Saint Michel de Villadeix |
| Légalliac de l'Auche | Saint Paul de Serre |
| Les Lèches | Saint Saviour Lalande |
| Limeuil | Saint Séverin d'Estissac |
| Mamzac sur Vern | Sainte Alvère |
| Ménesplet | Salon |
| Montpon-Ménéstérol | Sourzac |
| Montrem | Trémolat |
| Moulin Neuf | Valièresil |
| Mussidan | Vergt |
| Neuvis sur l'Isle | Veyrines de Vergt |



A QUI S'ADRESSER :

PACT-Dordogne
56 rue Gambetta - 24000 Périgueux
05.53.06.81.20
accueil@pact-dordogne.fr
www.pact-dordogne.fr

LIEUX de PERMANENCE :

NEUVIC
Mairie, 1er jeudi du mois. De 9h30 à 12h

VERGT
Mairie, 1er vendredi du mois. De 9h30 à 12h

MUSSIDAN
Mairie, 2ème jeudi du mois. De 9h30 à 12h

MONTPON
Mairie, 3ème jeudi du mois. De 9h30 à 12h

SAINT ASTIER
Mairie, 4ème jeudi du mois. De 9h30 à 12h



Que vous apporte le programme d'intérêt général ?

POUR QUI ?

- Propriétaire Occupant :**
Pour des travaux lourds, des travaux d'adaptation ou liés aux économies d'énergies sur votre résidence principale.
- Propriétaire Bailleur :**
Pour des travaux lourds, d'adaptation ou de mise en conformité réglementaire (logement non-décent) sur des logements vacants.

ATTENTION
Ne jamais commencer les travaux tant que le dossier de demande de subventions n'est pas déposé



ECONOMISER

- Faites des économies d'énergies en diminuant vos factures de consommation énergétique avec un gain énergétique d'au moins 25 %.
- ⇒ Changement des fenêtres, travaux d'isolation, changement de chaudière.
- ⇒ Travaux de lutte contre la précarité énergétique (double-vitrage...).

EXEMPLES d'aides financières possible :
De 35 à 50 % du montant des travaux plafonnés à 20 000 € HT plus une prime forfaitaire de 3 000 €, auxquels peuvent s'ajouter des aides spécifiques.(1)

A QUELLES CONDITIONS ?

- Propriétaire Occupant :**
Avoir un logement de plus de 15 ans. Ne pas dépasser un plafond de ressources.
- Propriétaire Bailleur :**
Conventionnement des loyers en cas d'attribution d'aides (durée variable).

(1) ATTENTION les aides dépendent :

- des ressources des demandeurs ou des locataires
- de la nature des travaux

Etude de faisabilité approfondie du PACT-Dordogne.



RENOVER

- Remettez en état le logement :
- Si vous l'habitez pour des travaux importants de rénovation.
 - Si vous souhaitez mettre en location un logement nécessitant des travaux de mise aux normes, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'aides.

EXEMPLES d'aides financières possible :
De 20 à 50 % pour les travaux lourds de logements très dégradés travaux éligibles plafonnés de 20 000 à 50 000 € HT. (1)

COMMENT ?

- Prise de contact avec le PACT-Dordogne dans le cadre des permanences, ou bien par téléphone ou par mail
- Premier entretien pour préparer une étude de faisabilité (présentation du projet et des travaux, financement possible, conditions de conventionnements des loyers...)
- Visite du logement concerné
- Montage du dossier

Les études réalisées par le PACT-Dordogne sont directement prises en charge financièrement par le Pays de l'Isle en Périgord.



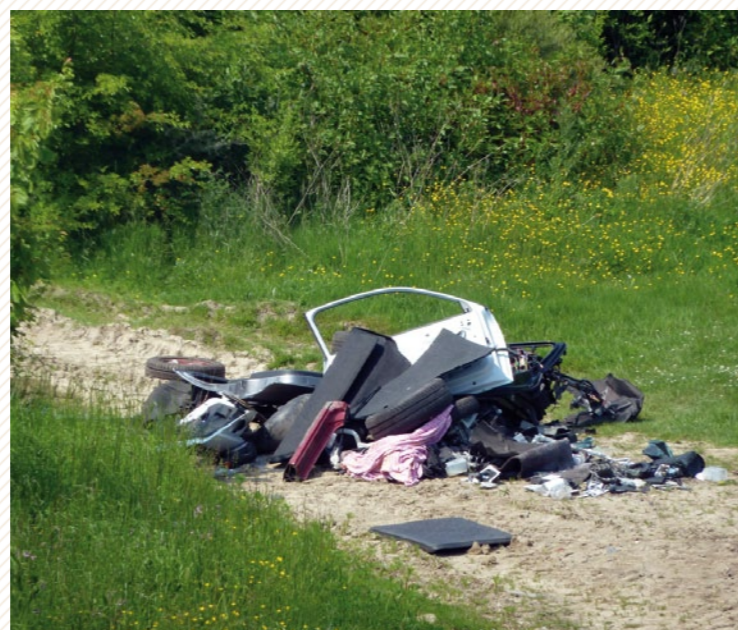
ADAPTER

- Rendre un logement accessible pour les situations de handicap et de vieillissement.
- ⇒ Mise aux normes de salle de bains, travaux d'adaptabilité des pièces à vivre (douches, WC...).

EXEMPLES d'aides financières possible :
De 35 à 50 % du montant des travaux plafonnés à 20 000 € HT auxquels peuvent s'ajouter des aides spécifiques. (1)

Lutte contre les dépôts sauvages

La CCIVS a décidé de lutter contre les dépôts sauvages qui polluent notre environnement. Lorsqu'un dépôt sera signalé, un agent de la collectivité se rendra sur les lieux afin d'effectuer des relevés pour identifier les usagers indécents. Un premier avertissement sera envoyé par courrier par la CCIVS. Si un nouveau constat est avéré, une plainte sera déposée auprès de la brigade de gendarmerie afin que l'auteur de l'infraction soit verbalisé. Nous comptons sur votre civisme.



Nouveau !

Une borne textile en bas de la salle des fêtes Adoptez les bons réflexes !

Quels déchets textiles y déposer ?

TOUS TYPES DE DÉCHETS TEXTILES ET PLUS PRÉCISÉMENT :

- Vêtements (pantalons, chemises, cuirs, K-way, manteaux, sous-vêtements...);
- Linge de maison (draps, tissus, nappes...);
- Sacs (cartables, sacs à main, sacs à dos, de voyage, de sport...);
- Accessoires (chapeaux, foulards, cravates...);
- Tissus, bouts de tissus;
- Chaussures attachées par paires;
- Peluches.

**Pour le traitement, les déchets doivent être déposés dans un sac fermé.
Utiliser des sacs de 50 Litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).**

ATTENTION : NE SONT PAS ADMIS

- Les textiles souillés (peintures, graisses, solvants) à mettre dans le sac noir.
- Les revêtements muraux ou tous types de revêtements (moquettes, ...)



Rétrospective

Festival La Vallée 9 mai - 6 juin 2015



Marche de la Saint-Jean 26 juin 2015



Fête du R.P.i. 2 juillet 2015



Vos prochains rendez-vous

31
/07

Fête de Chantérac

organisée par le Comité des fêtes - Bourg de Chantérac

Vendredi à 20h45 : loto animé par Chantal. Samedi : à partir de 13h30 concours de pétanque, à 20h soirée brochettes (12€) et à 21h bal gratuit (orchestre SAV). Le dimanche à 9h30 : randonnées (Pédestre, VTT) et Trail. Au retour à 12h repas champêtre (10€) puis, à partir de 16h, balades en poneys ou à cheval. Le soir bal gratuit (21h) et feu d'artifice (22h30). Tout le week end : manèges, pousse pousse et toboggans gratuits pour les enfants. Stands confiserie, cascade, pêche aux canards, tir à la carabine...

Contact : Comité des fêtes - Adeline : 06.33.67.12.73

25
/09

Patrimoniales de la vallée du Salembre

organisées par Les Patrimoniales de la vallée du Salembre - Saint-Aquilin

Week-end de découvertes et de réjouissances autour « Des plantes et des hommes ». Au programme de cette 6^e édition : ateliers de pratique artistique dans les écoles de Chantérac, St Aquilin et St Germain du Salembre. Samedi matin : balade animée à la découverte des plantes sauvages de St-Aquilin. Samedi après-midi, atelier « Petite histoire des plantes », conférence sur la chronologie croisée des plantes et de nos ancêtres, suivi du repas « Les patrimoniales ». Dimanche matin, conférence théâtrale : Qu'est-ce qu'on mange ? Et toute la journée, divers ateliers tout public : « Qu'est-ce qu'une fleur? », atelier de teinture végétale... Stands en rapport avec le thème. Les comédiens du théâtre de Beauronne clôtureront ce festival par l'interprétation de 3 saynètes.

Tarifs : ateliers gratuits - Conférence et théâtre : participation libre - Repas 12€/pers, 6€ -12 ans

25
/10

Finale Championnat de ligue motocross

organisée par Ride-on en collaboration avec le Comité départemental de moto pour les enfants - Terrain de Motocross à Chantérac

Catégories poussins, minimes, cadets, juniors et adultes (hors compétition).

Essais le matin, courses l'après-midi.

Tarif entrée 5€ - Restauration sur place possible.

Contact : Grégory Rousseau 06.32.67.07.06, www.rideonmx.com

